

Décide à l'unanimité d'accorder une subvention pour 2026 suivant le tableau ci-dessus.

Délibération 49/2026

**Transfert de l'école Olivier LEBRERE vers les locaux de l'IME
Autorisation sollicitée auprès du Préfet**

Publiée le 07/05/2026 Transmise à la Préfecture le 07/05/2026 Visée le 07/05/2026

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'éducation, notamment les dispositions relatives aux conditions d'accueil des élèves ;

Vu le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP (arrêté du 25 juin 1980 et dispositions particulières du type R) ;

Vu la nécessité de reloger définitivement l'école Olivier LEBRERE en raison d'une réorganisation du service public d'enseignement.

Vu la disponibilité des locaux de l'Institut Médico-Éducatif situé au 3 avenue de l'Abbé Delagne permettant d'assurer la continuité du service public d'enseignement dans des conditions conformes aux exigences de sécurité et d'accessibilité et de fonctionnement pédagogique,

Considérant que les locaux actuels de l'école Olivier LEBRERE ne peuvent plus accueillir les élèves dans des conditions satisfaisantes ;

Considérant que les locaux de l'IME offrent une solution adaptée, sécurisée et conforme aux normes applicables aux établissements recevant du public de type R ;

Considérant qu'il appartient au Préfet d'autoriser le transfert d'un établissement scolaire vers un autre bâtiment recevant du public.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

DÉCIDE :

Article 1 : D'approuver le principe du transfert de l'école Olivier LEBRERE vers les locaux de l'Institut Médico-Éducatif situés au 3 avenue de l'Abbé Delagne à titre définitif.

Article 2 : D'autoriser Madame le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Préfet de Lot et Garonne l'autorisation préfectorale nécessaire à ce transfert pour la rentrée scolaire de septembre 2026, conformément aux dispositions réglementaires applicables.

n° Délibération	Objet de la Délibération
44/2026	Etude et vote du compte financier unique 2025
45/2026	Affectation du Résultat 2025
46/2026	Taux des 4 taxes
47/2026	Étude et Vote du Budget Primitif Communal 2026
48/2026	Subvention aux associations
49/2026	Transfert de l'école Olivier LEBRERE vers les locaux de l'IME Autorisation sollicitée auprès du Préfet
50/2026	Etude de devis pour travaux d'aménagement de la cour de l'école (IME)
51/2026	Etude de devis pour travaux d'élagage d'arbres place de la Libération
52/2026	Transfert de l'atelier technique actuel